

Département de la Moselle

KANFEN

PLAN LOCAL D'URBANISME

Approbation de la 1^{ère} modification par Délibération du Conseil Municipal du :
16 septembre 2013.

	Prescription	Approbation
Elaboration	31 mars 2000	09 juin 2010
Modification n°1	26 février 2013	16 septembre 2013
Noëlle VIX-CHARPENTIER architecte DPLG <i>Atelier A4</i> architecture et urbanisme durables		

Annexes au rapport de présentation :

6b

- Tableau des surfaces des zones
- Aléa retrait-gonflement des argiles

Tableau des surfaces des zones

1 TABLEAU DES SUPERFICIES APRES MODIFICATION (en HA)

		KANFEN	KANFEN-SOUS-BOIS	Sous total	TOTAL
ZONE URBAINE	U	44,20	0,00	47,50	49,35
	Ua	1,00	0,00		
	Ub	0,00	2,30		
	Ue	1,85	0,00	1,85	
ZONE A URBANISER	1AU	3,22	0,00	3,22	113,35
	2AUX	106,00		106,00	
	2AU	3,28	0,85	4,13	
ZONE AGRICOLE	A	480,45 dont 62,80 en Aa			480,45
ZONES NATURELLES	N1	170,00			206,85
	N2	9,20			
	N3	19,80	0,00	19,80	
	N4	0,00	0,90	0,90	
	N5	2,20			
	N6	4,75	0,00	4,75	
ESPACE BOISE CLASSE					0,00

soit un total de 850 ha.

Aléa retrait-gonflement des argiles

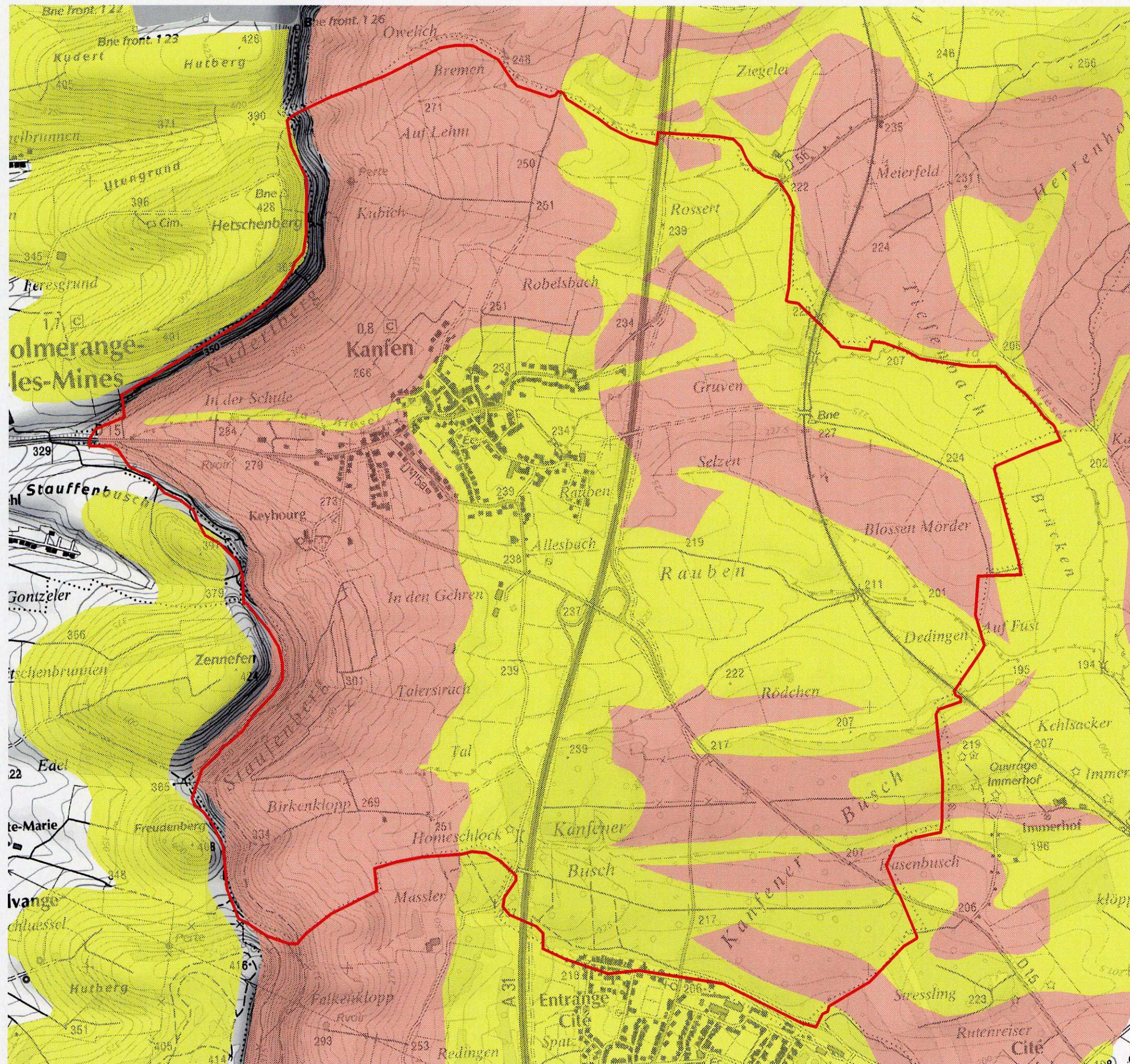
Le ban communal de Kanfen est concerné en quasi-totalité par un aléa retrait-gonflement des argiles de niveau moyen et de niveau faible. Les zones urbaines et à urbaniser, notamment, sont intégralement concernées par cet aléa.

La carte ci-jointe permet de visualiser les différents niveaux d'aléa.

Le respect des règles de l'art et le suivi des recommandations contenues dans le guide édité par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable permettent de prévenir les désordres dans l'habitat individuel.

KANFEN

Cartographie de l'aléa retrait-gonflement des argiles dans le département de Moselle



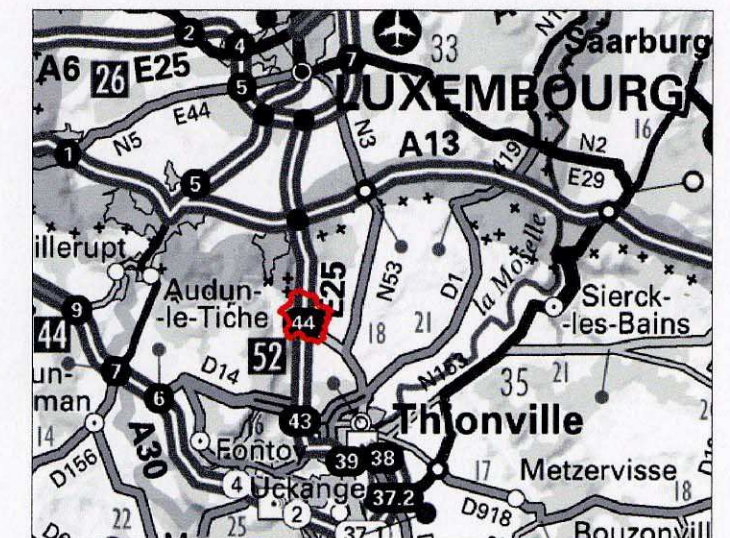
LÉGENDE

Source : BRGM

- Aléa moyen
- Aléa faible
- Zone à priori non argileuse, non sujette au phénomène de retrait-gonflement sauf en cas de lentille ou de placage argileux local non repéré sur les cartes géologiques actuelles

Echelle 1 / 15000

AVRIL 2009



IGN scan 25 - 2006